Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260414-2026_04_32-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix avril à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de BOVEL, légalement convoqué le vingt-six mars deux mille vingt-six, s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal de la mairie, sous la présidence de José MERCIER, Maire.

PRESENTS : M. : José MERCIER ; Jean-Michel BOURREE ; Dominique MOTEL ; Benjamin ROUSSEAUX ; Kevin JOURDAN ; Guillaume CHAPEAU ; Arnaud GASNIER. MMES : Rolande RICAUD ; Ingrid GARDE ; Charlotte YGER ; Françoise AUBAUD ; Elodie SAUFFISSEAU ; Patricia TARNIER

Absents excusés : Josiane LELIEVRE pouvoir donné à Dominique MOTEL
Laure JAMAIN pouvoir donné à Ingrid GARDE

Secrétaire : Françoise AUBAUD

Nombre de conseillers : 15
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 15

Délibération 2026.04.32

VOTE DES BUDGETS PRIMITIF 2026

1. BUDGET COMMUNE

Monsieur le Maire expose le budget principal au Conseil Municipal.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter le budget 2026 comme suit :

- Section de fonctionnement : 802 028.97 €
- Section d'investissement : 360 318.50 €

Ce budget est voté par chapitres (sans opération) pour la section d'investissement

2. BUDGET MAISON DU BIEN ETRE

Monsieur le Maire expose le budget annexe Maison du Bien-Être au Conseil Municipal.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter le budget 2026 comme suit :

- Section de fonctionnement : 10 440.41 €

Tél. : 02.99.92.00.34 - Email : secretariat.mairie@bovel.fr - Site : www.bovel.fr
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi 9h00 > 11h45 + mardi 13h30 à 18h30 - Fermé le mercredi et le samedi
Adresse : Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260414-2026_04_32-DE

- Section d'investissement : 11 804.07 €

Ce budget est voté par chapitres (sans opération) pour la section d'investissement.

3. BUDGET LOTISSEMENT LA GREETTE

Monsieur le Maire expose le budget annexe Lotissement la Gréette au Conseil Municipal.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter le budget 2026 comme suit :

- Section de fonctionnement : 428 445.20 €
- Section d'investissement : 436 906.84 €

Ce budget est voté par chapitres (sans opération) pour la section d'investissement.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

- **ENVOYER** l'ensemble des flux budgétaires liés à cette délibération
- **AUTORISER** le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Vote pour : 15
Vote contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme, le 13/04/2026
Le Maire, José MERCIER

la secrétaire de séance

MAIRIE DE BOVEL (Ille-et-Vilaine)

Tél. : 02.99.92.00.34 - Email : secretariat.mairie@bovel.fr - Site : www.bovel.fr
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi 9h00 > 11h45 + mardi 13h30 à 18h30 - Fermé le mercredi et le samedi
Adresse : Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL